

n'est pas sans intérêt de connaître la puissance de l'organisation militaire qui met à sa disposition une armée formidable.

Voici quelques indications sommaires qui feront apprécier l'effectif de guerre de la Confédération.

Cet effectif se divise en trois parties : 1. Les troupes de campagne s'élevant à 540,000 hommes d'infanterie, et 133,000 hommes de cavalerie;

2. Les troupes de remplacement comprenant 188,000 fantassins et 27,000 cavaliers;

3. Enfin, les troupes de défense ou la Landwehr, qui comptent 175,000 hommes d'infanterie et 6,000 de cavalerie.

En réunissant ces trois totaux, on arrive au chiffre formidable de 906,000 hommes et 208,000 chevaux.

Sur les 13 corps dont se compose l'armée de campagne, 9 seulement sont composés de vieux Prussiens; le 9^e est formé de soldats du Sleswig-Holstein, le 10^e est hanovrien, 11^e est hessois et le 12^e saxon.

Ces chiffres sont ceux de cadres, et il est probable qu'ils s'amoineront dans des propositions assez notables lorsqu'il s'agit d'entrer en campagne.

On reçoit d'Allemagne les nouvelles suivantes :

Il se produit un mouvement extraordinaire sur tous les chemins du grand-duché de Bade. A chaque station, depuis Kehl à Stahl, Appenweier, Ooss jusqu'à Rastadt la voie est encombrée de wagons de transport pour les troupes. Les wagons sont remplis d'hommes et de chevaux. Tout semble faire supposer que les troupes se concentrent au nord du grand-duché, entre Rastadt et Mayence.

Le nombre des wagons dont disposent les lignes allemandes sur ce point est tel qu'en un seul jour on pourrait transporter d'une frontière à l'autre du grand-duché 35,000 hommes et 5,000 chevaux.

C'est par erreur que plusieurs journaux ont annoncé que les chevaux de l'Empereur avaient été envoyés aux frontières.

Les chevaux sont en ce moment à Satory, où ils assistent aux exercices de tir, afin de s'habituer au bruit formidable des mitrailleuses.

Le comte de Waldersée, l'attaché militaire prussien est à Paris, de retour de son voyage à Ems. Il est préparé à toutes les éventualités, et il y a dans ses démarches comme dans ses paroles, quelque chose de triste indiquant parfaitement sa croyance : une solution non pacifique.

Tous les attachés militaires prussiens s'apprentent à partir, s'ils ne sont pas déjà loin.

L'attaché militaire autrichien cherche également des nouvelles de tous côtés, bien entendu, pour sa partie.

Les officiers prussiens qui sont actuellement en France ont reçu l'ordre de rejoindre leur poste le plus rapidement possible; et dire que l'on ne s'est pas où certains d'entre eux sont passés. Que peuvent-ils donc bien faire dans nos parages ?

Des mouvements de troupes importants ont lieu en Italie et en Autriche.

L'attitude de la première de ces puissances ne laisse pas que d'inspirer certaines inquiétudes. On compte sur la neutralité bienveillante de la seconde, qui obligerait ainsi la Prusse à immobiliser un corps d'armée.

L'avenir national signale comme un symptôme belliqueux la distribution des parties de la *Marseillaise* aux musiques des troupes de l'Armée de Paris.

Une circulaire ministérielle, dit le *Soir*, en date du 9 juillet, adressée par le maréchal Le Boef à tous les chefs de corps, invite ces derniers à adresser à l'administration de la guerre, dans le plus bref délai, un état nominatif des officiers sous leurs ordres, qui, par suite de leur âge ou de leurs fatigues, désiraient être admis dans la garde mobile, soit avec leur grade, soit avec un grade supérieur.

Cette nouvelle, qui nous est donnée par le *Journal de Bordeaux*, nous confirme le bruit suivant lequel il serait procédé de suite à la mise sur pied de guerre de la garde mobile.

On affirme, dit le *Gaulois*, que sont chefs de bataillon de la garde mobile ont été convoqués chez le colonel Bernhart pour les mesures à prendre en cas de mobilisation.

L'organisation aura lieu au camp de Châlons.

La *Franco-Comté* assure qu'un télégramme a apporté à l'arsenal de Besançon l'ordre de mettre sur pied de guerre huit batteries d'artillerie. On prépare des obus, et quatre mille cartouches sont déjà prêtes.

On a ordre aussi de préparer l'armement de la place de Besançon.

EDMOND DUVAL.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, mardi 12 juillet.

L'éventualité d'une guerre entre la France et la Prusse va nécessairement ramener dans le domaine de la discussion la revendication des frontières du Rhin. Nous ne voulons pas étudier si les traditions historiques ou les nécessités stratégiques rendent cette revendication légitime; nous nous bornons à traiter la question sous un seul aspect et à essayer de démontrer que si la France doit songer à conquérir le Rhin, sa tâche est déjà à moitié accomplie.

C'est une vérité reconnue que les conquêtes morales sont les seules faciles, les seules durables; la force des armes n'est jamais qu'un moyen temporaire de domination. Il y a 4 ans lorsque la Prusse se prépara pour la campagne que vint clore si vite la victoire de Sadowa, on agita cette question de l'annexion des provinces Rhénanes à la France, et M. de Bismarck les lui eut volontiers cédées en échange de l'Empire d'Allemagne, quitte à nous les disputer quelques mois après. C'est que, en effet à cette époque, les populations qui bordent la rive gauche du Rhin n'eussent pas voulu devenir françaises; nous aurions pu les occuper un certain temps nous ne les eussions pas gardées. Alors la Prusse offrait à ces populations des garanties de liberté politique et sociale que la France ne pouvait leur assurer. En France, le gouvernement personnel était dans sa toute puissance, et les villes au bord du Rhin avaient des privilèges, des droits, des usages que notre législation leur eut enlevés, sans leur présenter des compensations suffisantes. Sans vouloir entrer dans aucune récrimination sur le passé il nous est permis de dire que les situations respectives sont complètement modifiées. Depuis quatre années les habitants des provinces Rhénanes ont pu apprécier le poids du joug prussien, les charges de son organisation militaire et les effets de la centralisation à outrance décorée au nom d'unité allemande. La Prusse qui traitait auparavant ces provinces en privilégiées les a gouvernées comme les autres provinces allemandes conquises. La France, au contraire, dans ces deux dernières années et surtout depuis un an, a accompli une révolution intérieure politique qui a complètement modifié ses institutions; le gouvernement personnel a disparu, la liberté politique a été établie, la presse a conquis ou reconquis ses droits, la liberté d'association, de réunion a été en partie rendue, et grâce à cette liberté religieuse qui depuis longtemps n'a trouvée que chez nous les plus larges garanties, on peut dire qu'il n'y a pas un pays dans le monde et qu'il n'y en a jamais eu qui eût ainsi au milieu de la paix la jouissance des libertés désirables. Nous ne voulons pas dire que notre état actuel soit la perfection; mais il nous est bien permis de croire et d'affirmer que nous ne saurions trouver chez aucun peuple l'équivalent de l'ensemble de nos libertés.

Nous sommes donc fondés à dire que si les populations Rhénanes faisant autrefois la comparaison du régime politique et social Prussien avec le régime politique et social Français ont préféré le premier, l'épreuve étant à recommencer, elles se prononceraient en faveur du second. Un jour, un orateur de l'opposition s'éleva avec énergie contre les procédés ordinaires des conquérants; il disait: il est inutile de porter les armes chez nos voisins, il faut les forcer à venir à nous en leur offrant ce qu'ils ne peuvent avoir chez eux; les institutions d'un peuple libre. Nous n'avons voulu ici qu'indiquer une idée susceptible de plus amples développements et nous concluons par cette formule qui pourra être pour beaucoup une espérance: si la guerre éclate entre la France et la Prusse, l'entrée des provinces Rhénanes dans la famille française qui eut provoqué, il y a quatre ans, une guerre de races et un conflit européen peut aujourd'hui s'accomplir sans violence, par le libre consentement des intéressés, parce que la conquête est déjà accomplie moralement.

Les nouvelles du matin ne nous apportent aucun élément de certitude sur la question de paix ou de guerre. C'est aujourd'hui à midi qu'expire le délai offert au gouvernement prussien pour donner une réponse, et, vraisemblablement, c'est seulement demain qu'une communication explicite pourra être faite au Corps législatif.

En dépit des affirmations contraires, il est généralement admis que les négociations engagées entre la Prusse et la France, ne concernent pas seulement la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, car la question réduite à ces simples termes, ne pourrait être une cause de guerre entre les deux puissances. M. de Gramont interrogé à ce sujet par M. Arago, ne lui a pas répondu. Nous ne voulons pas, comme font quelques-uns, accuser l'opposition de manquer de patriotisme.

Cinq heures.

Il est cinq heures: les ministres sont attendus depuis l'ouverture de la séance; on dit qu'ils ne viendront pas: bien entendu nous ne parlons que des ministres de la justice, des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, car les autres sont à leurs places, pour répondre à l'opposition dans la suite de la discussion du budget.

L'Empereur est aux Tuileries où il est venu pour recevoir M. de Werther arrivé ce matin. Ce fait est considéré comme le symptôme le plus grave.

A quatre heures, M. Picard demande aux ministres si l'on ne pourrait pas communiquer à la Chambre les dépêches qui ont été communiquées à quelques députés dans les couloirs. M. Chevandier de Valdrôme répond qu'il ne peut rien dire en l'absence de M. de Gramont.

M. Gambetta a reparu hier à la Chambre: on assure qu'il parlera pour réclamer l'exécution du traité de Prague; dans la salle des Pas-Perdus, quelqu'un lui disait avant la séance: « Il paraît que les Prussiens sont prêts depuis longtemps; » et nous, répondit-il, « nous sommes prêts depuis plus longtemps qu'eux, grâce à Dieu! »

Au dernier moment, on assure que toute espérance du maintien de la paix doit être abandonnée. CH. CAHOT.

BOURSE DU 12 JUILLET.

Il nous suffira d'énoncer ici le premier cours 68.45 et le dernier 70.55 pour donner une idée de l'agitation; la Bourse, encore ces jours-ci ne sont pas très extrêmes, car on a fait au milieu d'une panique extrême 67.50, et après Bourse on a touché un instant 71 francs. L'Italien a rebondi en un instant de 49 fr. à 53 fr. A travers des mouvements si déconcertés, il y a dû avoir des surprises très ruineuses. Les journaux du soir expliquent

ront la cause de cette reprise. On l'attribue ici à une déclaration faite à la Chambre par M. de Gramont. 4 heures, on nous dit à l'instant, qu'on offre à 69.50, et que on avait remonté que sur un canard.

On lit dans le *Moniteur universel*: « Un projet de loi, rendant au corps universitaire ses anciennes franchises, va, dit-on, être déposé incessamment au Conseil d'Etat par M. le ministre de l'instruction publique. Au lendemain du 2 janvier, M. Segris, alors ministre de l'instruction publique, crut devoir préparer une loi qui, en rendant aux Facultés une vie propre, les rendit plus aptes à soutenir la concurrence qu'on allait leur susciter. »

M. Mége, dès son arrivée au ministère, a parait-il embrassé chaleureusement la pensée de son devancier, et refondant le projet primitif, en a fait une œuvre toute personnelle. Dans l'Université comme ailleurs, on a compris maintenant qu'il est bon de se débarrasser de la centralisation qui énerve, et qu'il faut chercher dans la liberté une force. »

Nous apprenons la mort de M. Persil, sénateur, ancien garde des sceaux, décédé dans la matinée de dimanche, à sa résidence d'Antony.

M. Persil était dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Chronique locale & départementale

Nous lisons dans le *Mémorial de Lille*: « La tournée de révision s'achève en ce moment dans le département du Nord au milieu des circonstances de nature à attirer particulièrement l'attention sur cette partie importante et très pénible des attributions préfectorales. Elle s'est accomplie, chez nous, dans les conditions les plus favorables et un ordre parfait. »

« Depuis un mois qu'au milieu de chaleurs affreuses les fonctionnaires civils et militaires chargés de cette rude tâche parcourent dans tous les sens notre beau département, il n'est pas une localité, grande ou petite, où ils n'aient eu à constater les mêmes sentiments et la même ardeur. »

« Partout, en ce qui concerne la révision elle-même, les choses se sont passées avec tout l'ordre désirable et partout l'esprit public s'est montré ce qu'il sait être, en France, lorsqu'il est livré à lui-même. »

« Mais c'est surtout en dehors de la révision elle-même, si nous pouvons nous exprimer ainsi, que l'on a pu constater les dispositions des populations. »

« Il faut dire tout d'abord que M. le Préfet ne s'est pas borné à remplir purement et simplement sa mission, ce qui était cependant suffisant aux fatigues d'un voyage accompli dans des conditions si peu confortables sous un ciel de feu. »

« M. Masson, ainsi qu'on nous l'a écrit de plusieurs localités, n'a voulu passer nulle part, sans chercher à se rendre compte de la situation morale et matérielle des diverses contrées qu'il relèvent de son administration. »

« Il n'a laissé, sans les visiter en détail, aucun des établissements situés sur son passage. Maisons d'école, collèges, asiles, hospices, rien n'a échappé à ses bienveillantes investigations; partout, il s'informait de ce qui pouvait être accompli en fait d'améliorations et prévenait souvent, instruit par sa longue expérience des choses, les vœux qu'on lui allait exposer. »

« A Dunkerque, les travaux du port, ceux du chemin de fer du littoral ont été l'objet de son examen le plus attentif. A Gravelines, à Hazebrouck, à Merville, à Bailleul, et d'ailleurs sur tout le parcours de sa tournée, M. Masson a montré qu'il voulait étudier les travaux publics ou privés, afin d'en pouvoir tenir compte et aider, dans la mesure de ce qu'il lui sera possible de faire, au développement de la prospérité de notre département. »

M. Edouard Defontaine, ancien président du tribunal civil de Lille, membre du Conseil général, secrétaire du conseil départemental d'instruction publique, vient de mourir à Marquette. Pen-

dant sa longue et honorable carrière, M. Defontaine Defontaine a toujours été entouré de l'estime et de l'affection publiques. Sa perte sera vivement sentie dans le Conseil général aux travaux duquel il a pris une part fort active pendant plus de quarante ans.

La prochaine conférence de M. Jongs, professeur de littérature anglaise, aura lieu jeudi prochain, 14 juillet, à 8 h. 1/4 du soir. Le professeur traitera le sujet annoncé pour la conférence de jeudi dernier qui avait été remise: « Du dialecte Shakespeare: Richard III, Jules César et Macbeth. »

On nous écrit de Marchiennes: « On continue le tracé du chemin de fer allant d'Orchies à Somain et passant par Marchiennes. Cette nouvelle ligne qui diminue de douze kilomètres le parcours entre Cambrai et Lille offre un immense avantage aux établissements industriels du pays. Depuis longtemps les houillères de Denain, de Louches et d'Abacoën, les nombreuses usines métallurgiques, les verreries et minoteries qui ont fait de cette partie de l'arrondissement de Valenciennes un des centres industriels les plus importants de la France, réclament des moyens de transport économiques dont la réalisation formera l'un des éléments les plus certains de leur prospérité. »

Une jeune fille de dix-huit ans, habitant la commune de Luvy, dans le canton de Cysoing, jouait hier avec un enfant; elle eut la malheureuse idée de lui prendre la tête entre les mains en disant qu'elle allait lui montrer Tournai. L'enfant était à peine soulevé qu'un léger craquement se fit entendre; une rupture venait de se produire au cou. La mort fut instantanée. Ce triste accident montre une fois de plus combien les amusements de ce genre sont dangereux.

Une jeune femme des environs de St-Amand, nommée Léocadie Joret, âgée de 19 ans, travaillait la semaine dernière à arracher des lins, lorsqu'elle fut piégée à la figure par une mouche; la tête enfila presque immédiatement, et trois jours après la malheureuse succomba en proie à d'horribles souffrances.

Un malheureux accident est arrivé avant-hier près d'Erquinghem-Lys. Un sous-brigadier de gendarmerie, nommé Norbin, âgé de 38 ans, se rendait chaque jour entre Erquinghem et Steenwerck pour conférer avec son collègue de Steenwerck qui venait à sa rencontre, à propos d'affaires de service.

Avant-hier, le brigadier de Steenwerck n'ayant pas trouvé Norbin au lieu de rencontre habituel, poursuivit son chemin. A quelque distance d'Erquinghem, il trouva sur le bord de la Lys la carabine de Norbin et vit flotter un képi sur la rivière.

Un accident était évidemment arrivé. Des recherches furent faites immédiatement et on ramena bientôt le cadavre de Norbin. On présume que Norbin parti de son poste de grand matin, aura voulu se laver dans la Lys, y sera tombé et y aura trouvé la mort loin de tout secours.

Tribunal de Lille. — Julien Obschet, âgé de 35 ans, ouvrier cordonnier, ayant subi plusieurs condamnations pour exercice illégal de la médecine, entre autre pour avoir occasionné la mort d'un enfant à Wazemmes, a été arrêté à Roubaix pour avoir contrevenu à un arrêté d'expulsion et s'être de nouveau livré à l'exercice illégal de la médecine. Six mois de prison, 15 francs d'amende et cinq ans de surveillance.

Pour la chronique locale, ALFRED BESOUX.

pendant que le patron continuait à se répandre en effroyables blasphèmes.

Maurice était stupéfait, glacé de terreur. Les paroles des contrebandiers n'avaient pas toujours présenté à son esprit un sens très net, mais il en avait entendu assez pour comprendre qu'un meurtre allait peut-être se commettre à la Bastide-Rouge. Il ne savait pas encore précisément si l'hôte de Linguard était pour lui un ami ou un ennemi; cependant, touché du danger qui menaçait le malheureux voyageur, il réfléchit au moyen de lui porter secours, ou tout au moins de le mettre sur ses gardes. Mais que faire dans cette maison inconnue, contre ces contrebandiers farouches, au sein d'une obscurité profonde?

Je ne puis néanmoins savoir Elisabeth entourée de bandits pareils, pensa-t-il, sans m'assurer par moi-même de ce qui se passe ici... l'humanité m'ordonne de pénétrer dans cette horrible demeure. Il n'y a pas à hésiter, entrons; j'agirai suivant les circonstances. Qui sait si je n'aurai pas occasion de sauver ma chère Elisabeth de quelque danger?

Il s'avança à pas furtifs vers la maison, dont la porte était restée ouverte derrière les contrebandiers. Après avoir déposé sa chaussure dans un coin, afin de ne faire aucun bruit, il se glissa comme une ombre dans l'intérieur de la Bastide; puis, passant rapidement devant la salle basse où il entendait la voix de Linguard et celle des Corses, il gagna l'escalier, qu'il gravit à tâtons.

Parvenu au sommet, le silence et l'obscurité étaient plus intenses encore. Maurice, ne sachant de quel côté se diriger, erra un moment au hasard dans un large corridor, qui s'étendait d'une extrémité à l'autre de cette vaste maison. Tout à coup il entendit le murmure d'une conversation assez près de lui; un faible rayon de lumière s'échappait à travers les fentes d'une porte. S'approchant avec précaution, il prêta l'oreille. Deux personnes causaient dans une pièce voisine: l'une parlait d'un ton impérieux et irrité, l'autre répondait à voix basse, entrecoupée de sanglots. Maurice sentit son cœur battre avec violence; il avait reconnu la voix de madame Meursanges et celle de sa chère Elisabeth.

C'étaient elles, en effet; l'une et l'autre encore debout, ne songeaient pas à se livrer au sommeil. Elisabeth soutenait contre son irascible mère une de ces luttes pénibles où elle n'avait pour défense que ses larmes.

Je te dis, ingrate enfant, s'écriait madame Meursanges, que ton ridicule entêtement aigrit de jour en jour notre bienfaiteur contre nous; il finira par nous chasser tout de bon. Ce soir il nous a rudoyés en présence de cet étranger, comme il ne l'avait jamais encore fait... Si tu le pusses à bout, qu'arriverait-il de nous, je te le demande? Où irions-nous? Quel parti prendrions-nous? Faudrait-il recommencer cette vie misérable d'autrefois? Pour moi, je suis lasse, je

te le déclare, de cette pauvreté déshonorante.

Ma mère, interrompit Elisabeth, avec véhémence, la pauvreté ne peut déshonorer quand on la supporte noblement et avec courage. Oh! pourquoi n'avez-vous pas préféré cette pauvreté libre et fière à la vie de tristesse, d'humiliation, d'hypocrisie que nous menons ici? Comme j'eusse travaillé avec courage pour satisfaire à vos besoins, pour vous procurer des jours tranquilles! Vous le savez, j'ai acquis quelque habileté dans la broderie et dans les autres ouvrages de femme; si vous ne voulez pas retourner à la Ciotat, il me serait facile de trouver du travail à Marseille, et je pourrais gagner assez...

Le travail d'une brodeuse! ne voilà-t-il pas de quel faire vivre convenablement la veuve et la fille d'un fonctionnaire public! Travailler à la journée, quand on a vécu dans la meilleure société, quand on a tenu le haut du pavé d'une ville!... Enfin, mademoiselle, il faut que tout cela finisse. Je ne dois pas souffrir que, par une sottise opiniâtre, vous causiez votre malheur et le mien!

Notre malheur, ma mère! dit la pauvre enfant avec désespoir; que Dieu me preserve d'y contribuer jamais! Je donnerais ma vie pour vous savoir heureuse!

Ce sont là des phrases de roman, mademoiselle; quand on aime sa mère, on songe à lui obéir, à lui assurer un ave-

nir sortable, au prix même d'un sacrifice...

J'accomplirai pour vous tous les sacrifices possibles, ma mère, oui, tous, excepté celui de donner ma main à cet homme. Il m'inspire trop d'horreur et de dégoût!

Vous la lui donnerez, cependant, répliqua madame Meursanges d'un ton ferme, et je compte lui annoncer demain que ce mariage aura lieu dans le plus bref délai... Nous verrons si vous osez contredire votre mère!

Puisse Dieu me pardonner! dit la pauvre fille d'une voix brisée, mais j'aurai la force de l'oser.

Indigne créature! enfant dénaturé! Mais, patience! nous parviendrons bien à vous dompter... Qui vous soutiendrait contre mon autorité? Serait-ce le petit malheureux que vous avez trouvé moyen d'attirer dans ce pays, un drôle qui n'a rien et que vous préférez à l'homme le plus riche et le plus considéré du canton?

Le souvenir de Maurice me soutiendra, ma mère, s'il ne peut lui-même venir à mon secours... Mais peut-être le ciel m'a-t-il déjà envoyé un autre protecteur!

Un protecteur! mademoiselle, je ne vous comprends pas.

La jeune fille se tut; cette allusion lui était échappée dans son trouble, mais elle ne voulait pas trahir le secret de Fleuriaux.

Vous ne répondez pas! Que signifie

ceci? Vous avez, je le sais, des intelligences avec le dehors, témoin cette lettre que vous avez fait parvenir en secret au petit Longpré... Mais je rendrai désormais impossibles de semblables ruses; on s'en prendrait à moi, on m'accuserait de manquer de vigilance; aussi je veux connaître ce nouvel ami sur qui vous paraissez compter. Mais, j'y songe, serait-ce par hasard ce M. Fleuriaux, arrivé ce soir à la Bastide? En effet, il vous a parlé un moment à voix basse... Et puis, il s'était arrêté à l'auberge de Bécasson, où il a dû rencontrer votre amoureux...

Oui, oui, c'est cela, et sans doute il vous a apporté quelque lettre, quelque message?

Non, ma mère, répondit Elisabeth en sanglotant, pas de lettre, pas de message... Il m'a dit seulement un mot de pitié... mais un mot de pitié est si précieux quand on est abandonnée de tous, même de sa mère!

Pas de tous, Elisabeth! oh! non, pas de tous! murmura une voix animée derrière elle.

Les deux dames tressaillèrent et levèrent la tête; Maurice venait d'entrer sans bruit dans la chambre.

(La suite au prochain numéro.)